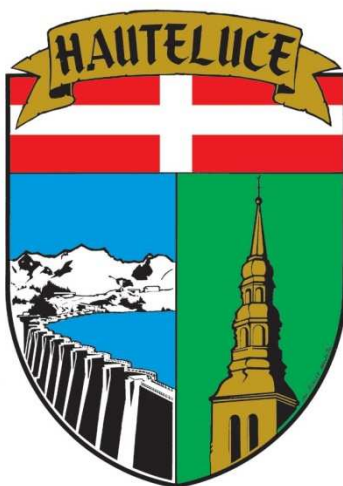


Commune de



CONSEIL MUNICIPAL  
COMPTE RENDU

SEANCE du 1<sup>er</sup> octobre 2010

**Présences au Conseil Municipal**

L'an deux mille dix, le 30 juillet, le Conseil Municipal de la Commune dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Mireille GIORIA, Maire d'HAUTELUCE

Date de la convocation 24 septembre 2010  
Nombre de conseillers municipaux en exercice 14  
Nombre de Conseillers municipaux présents 11

**Présences**

Mmes Mireille GIORIA, Victoire BRAISAZ, Evelyne PROVINSIAL  
Messieurs Eric BRAISAZ, Guy BRAISAZ, Joël BRAISAZ, Patrick CUVEX-COMBAZ, Léon GROSSET JANIN,  
Xavier DESMARETS, Franck PICHOL-THIEVEND, Jean Pierre SPECIA.

**Absents, Excusés**

Madame Sylvie CAGNARD donne pouvoir à Monsieur Guy BRAISAZ  
Monsieur Alain VIARD donne pouvoir à Monsieur Patrick CUVEX-COMBAZ  
Monsieur Lionel BOCHET, absent

**Secrétaire de séance :**

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil, conformément à l'article L.2121.15 du Code des Communes.  
Monsieur Xavier DESMARETS a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

**Madame le Maire ouvre la séance à 20 heures**

Objet

CONSEIL MUNICIPAL - Approbation du compte rendu de la séance du 30 JUILLET 2010.

Rapporteur

Madame Mireille GIORIA

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à

- APPROUVER le compte rendu du Conseil Municipal du 30 JUILLET 2010

Intervention

Monsieur Grosset Janin indique qu'il n'a pas été indiqué dans le compte rendu que le chemin rural de Belleville à la Turne dessert également une résidence principale et que le résultat du vote n'a pas été mentionné. Décompte des voix :

Conseillers présents : .....	11	Ayant voté pour : .....	0	
Conseillers représentés : .....	0	Ayant voté contre : .....	6	S'étant abstenu : .....

Amendement

Adoption

Conseillers présents : .....	11	Ayant voté pour : .....	13	
Conseillers représentés : .....	02	Ayant voté contre : .....	0	S'étant abstenu : .....

**TRAVAUX**

Mairie

Le chantier est terminé, la réception des travaux est programmée.

Enrobés

Le Conseil fixe le prix du mètre carré pour régularisation de voirie, de l'emprise des cunettes au droit de la propriété de Monsieur Zemiti, à 1€ du mètre carré pour 8 mètres carrés, sachant que des contreparties ont été accordées pour compensation à l'intéressé.

Les routes du Tovet, de la Thuilettaz sont terminées.

La reprise des enrobés des tranchées des réseaux d'eaux pluviales « vers le Mont Blanc » est achevée.

La réfection des trottoirs, rue du Mirantin, est en cours de finition.

## Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> octobre 2010 – Compte rendu

### Adduction d'eau potable au lieu dit « Les Grangettes »

Suite à une fuite conséquente, due à une rupture de canalisation, le remplacement de la conduite sera réalisé par l'entreprise SIBILLE.

### Reprise de la canalisation d'eau potable au Pont du Tovet

Suite aux pluies diluviennes du printemps et à la rupture de la conduite d'eau potable située sous le pont du Tovet, l'entreprise Martoia est missionnée afin de la remplacer. Une protection mécanique sera également mise en place par une entreprise spécialisée.

### Eclairage public

Dans la perspective de réaliser des économies d'énergie l'entreprise CITEOS a entrepris la reprise technique des armoires électriques et le remplacement des systèmes d'éclairage, gros consommateurs d'énergie, par des lampes au sodium, basses consommations.

Les créneaux horaires des horloges de l'éclairage public seront optimisés afin de réaliser des économies.

### Auberge communale

Différents travaux d'entretien seront entrepris avant la saison d'hiver.

### Sentiers thématiques

La réalisation et balisage de trois sentiers thématiques est programmée cet automne, les travaux devront être terminés mi-novembre.

### Les Chalets et pâturages de « Douce »

La toiture du Chalet de l'alpagiste sera restaurée

Le conseil réfléchit au devenir des chalets de « la Patte » et du « Bolchu ».

La convention pluriannuelle d'exploitation de l'alpage de Douce arrivant à échéance, une publication sera réalisée pour une nouvelle soumission. Les candidatures devront parvenir en Mairie avant fin décembre 2010.

## EGLISE

L'assemblée prend connaissance d'un devis concernant la sonorisation de l'Eglise.

Les travaux d'investissement pour la préservation du patrimoine étant déjà extrêmement élevés, le Conseil ne souhaite pas prendre en charge cet équipement. Le devis sera transmis au conseil de la paroisse St ROCH.

## ADMISSIONS EN NON VALEUR

Madame le Maire soumet à l'Assemblée les demandes d'admission en non valeur des différentes créances irrécouvrables. Ces dernières concernent essentiellement des secours sur pistes et évacuations sanitaires.

Le Conseil relève la difficulté de recouvrir les créances des visiteurs étrangers. Madame le Maire propose de mettre en place avec les services des pistes des moyens de recouvrement plus sécurisés.

Après en avoir débattu, Le Conseil accepte d'admettre en non valeur les produits irrécouvrables depuis 2003 à hauteur de 15396.40€

## PERSONNEL COMMUNAL

### Instauration de l'Indemnité d'Administration et de Technicité

Madame le Maire propose à l'assemblée d'instaurer, pour le personnel des services techniques, l'I.A.T.

Après en avoir débattu, et compte tenu des divergences, l'assemblée passe au vote.

Nombre de voix contre : ..... 2 - Nombre de voix pour : ..... 8 - Nombre d'abstentions : ..... 3

### Personnel communal

Le Conseil approuve l'embauche de :

- Une assistante de vie scolaire, à temps partiel, à compter du 10/09/2010 jusqu'au 01/07/2011

Son temps de travail variera en fonction du nombre d'enfants bénéficiant de son soutien.

Son salaire est fixé à hauteur du SMIC horaire. Compte tenu de son accompagnement durant le temps des repas, elle bénéficiera de la gratuité de ces repas.

- Trois agents de surveillance de la voie publique pour la période du 13 décembre 2010 au 15 avril 2011

Leur rémunération sera basée sur l'indice brut 298 - indice majoré 293.

- Un agent administratif pour l'agence communale et l'accueil de la mairie, à raison de 14 heures hebdomadaires pour une durée de 5 mois à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2010.

Sa rémunération sera basée sur l'indice brut 348 et l'indice majoré 326.

- Deux agents d'entretien de la voirie pour la saison hivernale

- Le renouvellement des contrats à durée déterminée des 3 personnels affectés au service de la crèche, du 13 décembre 2010 à fin avril 2011, dans les mêmes conditions que durant la saison d'été ainsi qu'un agent à temps partiel en renfort du service pendant la période hivernale

## Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> octobre 2010 – Compte rendu

- La reconduction du temps partiel (à 80%) de Mme Maryse Braisaz, pour convenances personnelles, pour une année à compter du 17 octobre 2010

Le Conseil décide de :

La création d'un poste d'adjoint technique 1<sup>er</sup> classe, suite à la réussite d'un examen professionnel d'un agent.

La publication de l'embauche d'un chargé de mission filière technique, selon le profil défini par la commission emploi.

### DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Conformément à l'article A 213.1 du Code de l'Urbanisme, trois ventes de biens sont soumises à l'avis de l'Assemblée afin de statuer sur leur intention d'aliénation.

Le Conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur ces ventes.

### QUESTIONS DIVERSES

#### Procédure immeubles sans maître

Madame le Maire expose à l'Assemblée un relevé de situation de la Direction Générale des Finances, concernant Les SCI MOKORO et MIKUMI. Ces dernières ne s'étant pas acquittées des taxes foncières et d'habitations, depuis 2007, pour un montant de 2084 €, Madame le Maire propose de mettre en œuvre la procédure d'immeuble sans Maître.

Les membres du Conseil approuvent et chargent Madame le Maire d'engager la procédure.

#### Micro-crèche

L'Assemblée prend connaissance du versement d'une subvention de 9000€ du Conseil général pour l'aide à l'équipement de la structure. Remerciements.

#### Délibération budgétaire

Conformément à la décision modificative budgétaire en date du 1<sup>er</sup> avril 2010, autorise le versement d'une participation exceptionnelle au budget de l'office du tourisme à hauteur de 100 000€. Une convention d'objectifs a été signée entre les deux parties.

#### Navettes de transports inter-stations pour la saison 2010-2011

Le Conseil approuve la reconduction des transports hivernaux par navettes et charge la commission tourisme, en collaboration avec l'office du tourisme, de leur mise en place.

#### Ecole primaire

Madame le Maire informe que l'inspection académique a procédé à la fermeture d'une classe à compter du 3 septembre 2010.

L'Assemblée ne peut que regretter cette situation, conséquence d'une baisse des effectifs à ce jour mais également d'une baisse prévisible pour les années à venir du fait de l'abaissement démographique sur notre territoire.

#### Loyers des bâtiments communaux

Le Conseil Municipal se prononce pour le maintien des loyers des bâtiments communaux, jusqu'à concurrence des tarifs locatifs des logements de l'OPAC jusqu'ici inférieurs à ceux appliqués par la collectivité.

#### Activité touristique du village

Le Conseil prend connaissance des participations aux animations de l'été 2010, de la fréquentation de l'écomusée : 4903 visites. Le musée ouvrira ses portes pour la saison d'hiver le 13 décembre.

#### Commission sentiers

Le Conseil prend connaissance :

- de la mise en œuvre de 3 sentiers thématiques sur le village, dans le cadre de la valorisation du patrimoine, par la mise en place d'un produit touristique innovant.

- du compte rendu de la commission sentiers de la Communauté de Communes du Beaufortain, concernant la mise en œuvre du schéma des itinéraires de randonnée

#### Plan de redéploiement des capacités d'ingénierie

L'assemblée soutient le mouvement de l'association des Maires ruraux de France qui proteste contre l'abandon de certaines missions des services de l'Etat notamment dans leurs assistances d'ingénierie publique, aux travaux de révisions cadastrales proposées par les services fiscaux, abandon des instructions des certificats d'urbanisme....

#### Collecte des déchets

Le Conseil prend connaissance du compte rendu des installations des plateformes et des nouveaux conteneurs des tris sélectifs et des déchets.

Des productions des déchets ménagers, 155 tonnes à fin août soit 10.89% de la production du canton pour le village et de 544 tonnes soit 38.08% pour le secteur des Saisies.

#### Accessibilité des espaces publics et voiries

L'assemblée prend connaissance des propositions d'intervention du Conseil général sur les programmes d'actions dans le cadre du contrat de tourisme adapté.

### Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> octobre 2010 – Compte rendu

Une commission examinera les axes à retenir pour 2011, concernant la mise en accessibilité de la voirie et de certains bâtiments publics, une proposition sera soumise au prochain conseil municipal.

#### Convention avec le S.A.F.

Le Conseil accepte de souscrire une convention d'exécution des secours avec la société de Secours Alpains Français, pour l'évacuation sanitaire hélicoptérée des blessés pour un an à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2010 conformément aux obligations et charges qui incombent à la collectivité. Le tarif est fixé à 49.80€ la minute de vol.

#### Courrier des particuliers

Accepte la demande de Monsieur Bernard Grolée afin de mettre à sa disposition des remblais, il pourra disposer de matériaux stockés route des Nantets ou bien au lieu dit Le Barrage.

Accepte la demande de Monsieur Guy Lagier pour l'installation provisoire d'un chalet bois à proximité de ses locaux techniques. Il devra satisfaire aux règles de constructions temporaires, conformément à l'article R.421.5C du code de l'urbanisme.

Prend connaissance des doléances de Monsieur Rodriguez Noizet à propos des nuisances causées par les conteneurs de tri sélectifs stockés à proximité de son chalet.

Ne donne pas une suite immédiate à la demande de Mme Annie CESCO à propos d'une bretelle d'accès à sa propriété. En effet, afin de résoudre au mieux le problème de cette voirie, une rencontre sera organisée entre les voisins directement concernés.

**Fixe la date du prochain Conseil Municipal au 29 octobre 2010 à 20 heures**

### RECUEIL des ARRETES du SERVICE URBANISME

Type de demande	Numéro	Date	Lieu concerné	Bénéficiaire	Avis
DP	073-132-10D 5008	02/08/2010	Le Praz	Guiguet Dode Noel	Accordé
PC	073-132-10D 1009	09/08/2010	Belleville	Meilleur Yves	Accordé
DP	073-132-10D 5017	23/08/2010	Les Saisies	Bouchage Patrick	Refus
DP	073-132-10D5018	31/08/2010	Col du Joly	Bonnet Ligeon Grégoire	Accordé
DP	073-132-10D 5010	31/08/2010	Les Frumiers	SCI AMYB	Refus
DP	073-132-10D5019	02/09/2010	Le Tover	Viannet-Fuasset Albertine	Accordé
PC	073-132-10D1016	09/09/2010	La Rache	Bochet Eric	Accordé
PC	073-132-10D1020.01	22/09/2010	Les Saisies	Eiffage Immobilier	Accordé
PC	073-132-10D1020	29/09/2010	Les Saisies	Ducrey Daniel	Refus
PC	073-132-10D1017	29/09/2010	St Sauveur	Canova Mireille	Accordé

### ARRETES MUNICIPALES PRIS en août 2010

N° d'ordre	Service Emetteur	Date	Objet
2010-01-08	Services Administratifs	05/05/2010	Réglementation circulation pour organisation « Hauteluce fête la Savoie »
2010-02-08	Police municipale	05-07-2010	Réglementation circulation exploitation forestière Coforet
2010-03-08	Police municipale	12-08-2010	Organisation Fête des costumes
2010-04-08	Police municipale	24-08-2010	Réglementation circulation pour épreuve Diamant VTT
2010-05-08	Police municipale	05-08-2010	Fermeture sentier pédestre « Les Chatelets » pour travaux
2010-06-08	Police municipale	05-09-2010	Réglementation circulation pour travaux Pont du Tover VC N° 1
2010-07-08	Services administratifs	08-07-2010	Réglementation de la circulation accès Lac Girotte
2010-08-08	Police municipale	08-07-2010	Réglementation circulation Route des Evettes VC n°2